



## **Point de situation COVID-19– Saint-Martin et Saint-Barthélemy**

**Semaine du lundi 08 au dimanche 14 février 2021.**

### **Saint-Martin :**

**Une légère augmentation est constatée cette semaine, ce qui confirme que le virus continue de circuler activement sur le territoire.**

Pour la semaine du 08 au 14 février 2021 (semaine 06), **on dénombre 77 nouveaux cas sur le territoire de Saint-Martin contre 75 en semaine 05, dont 18 résidents permanents Saint-Martinois versus 31 en semaine 05.** En prenant en compte les données consolidées des semaines précédentes, **cela porte à 1 497 le nombre de cas cumulés de coronavirus confirmés sur le territoire.**

1 245 tests supplémentaires ont été réalisés (PCR et antigéniques faits par les professionnels de santé du territoire), pour un total de 20 290 tests enregistrés<sup>1</sup>.

Le taux d'incidence hebdomadaire est toujours supérieur au seuil d'alerte\* avec un taux légèrement supérieur à la semaine précédente s'établissant à 215/100 000 habitants en semaine 06 contre 210/100 000 habitants semaine 05.

**Le taux de positivité hebdomadaire est en légère augmentation par rapport à la semaine dernière, il est désormais de 6,2% (vs 5% en S05).**

**L'augmentation des indicateurs doit nous amener à maintenir un haut niveau de vigilance, sachant que cette semaine les classes d'âge chez qui le taux est le plus élevé sont les 45-64 ans avec un taux de 373/100 000 habitants.**

**5 cas de variant 20I/501Y.V1 (variant anglais) du SARS-CoV2 ont été confirmés à ce jour à Saint-Martin.**

La situation est en « dents de scie » et reste préoccupante : l'émergence de nouveaux variants plus contagieux, la persistance des rotations aériennes inter îles et en provenance de l'étranger, etc. sont autant de facteurs de risque d'une augmentation durable et inquiétante des nouvelles contaminations. Pour rappel, les voyageurs quel que soit leur provenance, doivent désormais justifier d'un motif impérieux et être munis d'un test PCR négatif de moins de 72 h en arrivant sur le territoire. Ils doivent respecter un isolement de 7 jours au terme duquel ils devront refaire un test PCR.

En parallèle, il faut renforcer la détection précoce des cas positifs, la collaboration de ces derniers avec les équipes de la cellule RIPOSTE en charge du contact-tracing est un gage de réussite dans la rupture rapide des chaînes de transmission de la maladie, tout comme le respect des gestes barrières et l'isolement quand cela est nécessaire pour éviter le développement de foyers de contamination. La transmission du virus se fait très souvent dans la sphère privée (événements familiaux autant qu'amicaux) ou la sphère professionnelle (sur votre lieu de travail). Toute la population est donc appelée à prendre un maximum de précaution et respecter toujours plus les gestes barrière.

---

<sup>1</sup> Tient compte de la mise à jour des données SIDEP en semaine 52

\*point de vigilance : la taille de la population à Saint-Martin est de 35 750 habitants. A partir de 4 cas positifs, le seuil d'incidence de vigilance de 10/100 000 habitants est dépassé. L'interprétation des taux d'incidence doit être conjointe avec l'interprétation du taux de positivité et de l'identification de chaîne de transmission secondaire ou de cas groupés à risque de diffusion communautaire (non maîtrisé).

Au 15 février, il n'y a pas de cluster actif sur le territoire.

**Le CH Louis-Constant Fleming reste très mobilisé pour la gestion de la crise. Au 15 février, 4 patients confirmés Covid sont hospitalisés dans le service de médecine de l'établissement.**

**Le drive installé au CH de Saint-Martin a été délocalisé à proximité immédiate du Mc Do de Concordia pour permettre de désengorger l'hôpital dont le centre de vaccination prend de plus en plus d'ampleur. Ce déménagement n'a pas impacté le mode de fonctionnement de cette offre de dépistage qui reste ouverte du lundi au vendredi, de 7h à 11h.**

**Le drive porté par la croix rouge, accessible à Hope Estate, est réservé aux voyageurs et aux touristes hébergés côté français. Il propose des tests PCR le matin, de 8h à 11h puis des tests antigéniques à partir de 11h30 jusqu'à 14H00 et le samedi de 8h à 12h pour les tests PCR et antigéniques.**

### **Saint-Barthélemy :**

A Saint-Barthélemy, le nombre de nouveaux cas **est de 43 (contre 57 en semaine 5), dont 22 résidents permanents de Saint-Barthélemy. Cela porte à 512 le nombre de cas cumulés de coronavirus confirmés.**

**5 cas de variant 20I/501Y.V1 (variant anglais) du SARS-CoV2 ont été confirmés à ce jour à Saint-Barthélemy.**

1 212 tests supplémentaires ont été réalisés (PCR et antigéniques faits par les professionnels de santé du territoire), pour un total de 16 891 tests enregistrés<sup>2</sup>.

Le taux d'incidence est de 440/100 000 habitants versus 582/100 000 en semaine 05. La classe d'âge présentant le taux d'incidence le plus élevé reste celle des 45-64 ans (549/100 000 hab). Chez les plus de 65 ans, le taux d'incidence est de 326/100 000 habitants.

Le taux de positivité est stable puisqu'il est le même que la semaine précédente : 3,6%.

Au 15 février, deux clusters sont toujours en cours d'investigation, de criticité modérée et concernant 20 personnes.

### **Activité vaccinale :**

#### **Saint-Martin :**

**La vaccination continue à Saint-Martin avec une priorité pour les personnes de plus de 75 ans et celles de plus de 50 ans présentant des comorbidités. Les professionnels de santé au sens large (soignants des établissements et libéraux, administratifs des établissements de santé et médico-sociaux, transporteurs sanitaires, pompiers) de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités sont aussi invités à se faire vacciner. Le vaccin AstraZeneca, dit plus classique car basé sur le principe d'un virus inactivé et non de l'ARS messenger, sera disponible sur le territoire dans les prochains jours pour les personnes de moins de 65 ans. Il sera accessible, dans un premier temps, aux professionnels de santé et médico-sociaux puis, en mars, à la population via leur médecin traitant ou les centres de vaccination.**

---

<sup>2\*</sup>point de vigilance : la taille de la population à Saint-Martin est de 35 750 habitants. A partir de 4 cas positifs, le seuil d'incidence de vigilance de 10/100 000 habitants est dépassé. L'interprétation des taux d'incidence doit être conjointe avec l'interprétation du taux de positivité et de l'identification de chaîne de transmission secondaire ou de cas groupés à risque de diffusion communautaire (non maîtrisé).

**Le centre de vaccination se situe toujours à l'hôpital Louis Constant Fleming et reçoit sur rendez-vous du mardi au vendredi, le matin et l'après-midi.**

- CH de Saint-Martin : depuis le démarrage le 13 janvier, 337 personnes ont été vaccinées, 44 nouvelles vaccinations sont prévues sur la semaine 7

### **Saint-Barth :**

**Pour Saint-Barthélemy, la vaccination s'est lancée depuis le 21 janvier pour les mêmes publics prioritaires que sur Saint-Martin et se fait sur rendez-vous au centre médico-social.**

- Hôpital de Bruyn : démarrage le 21 janvier - 60 injections réalisées à ce jour
- CMS porté par la COM : démarrage le 28 janvier - 120 injections et 48 à venir sur la semaine 7

**Le vaccin AstraZeneca sera lui aussi disponible à Saint-Barthélemy dans les prochains jours selon les mêmes modalités qu'à Saint-Martin.**

**Les modalités de prise de RV dans les centres de vaccination pour les personnes prioritaires et résidentes dans les îles du nord sont :**

- Une inscription en ligne via internet, via les plateformes de e-RDV choisies par ces centres de vaccination, sur le site de Santé.fr ;
- Une inscription via son médecin traitant ;
- Une inscription via un numéro d'appel unique pour notre région (Guadeloupe et îles du Nord) sur la plateforme dédiée au public et aux professionnels « TAP/RIPOSTE COVID 19 » au 05 90 99 14 74 du lundi au dimanche de 8H à 17H.

**La plateforme TAP/RIPOSTE COVID-19 toujours à l'écoute au 05 90 99 14 74, a évolué avec une nouvelle cellule, afin de répondre au mieux à la stratégie nationale reposant sur trois piliers « Tester Alerter Protéger (TAP) ». Si vous souhaitez vous faire vacciner, que vous répondez aux critères ou que vous êtes médecins volontaires nous recensons vos demandes.**

**Les personnes fragiles, souvent porteuses de maladies chroniques, doivent se protéger impérativement grâce aux gestes barrières mais aussi en refusant les contacts physiques (embrassades, accolades...). En cas de symptômes, ces personnes sont invitées à contacter leur médecin traitant dès les premiers signaux. Ces personnes sont appelées à fortement privilégier les tests PCR plutôt que les tests antigéniques, réputés moins sensibles.**

**En cas de suspicion de contamination, avec ou sans symptômes, il est impératif de ne pas de se déplacer au cabinet de son médecin. Il faut le joindre préalablement par téléphone.**

**La plateforme TAP/RIPOSTE COVID-19 toujours à l'écoute au 05 90 99 14 74, évolue avec une nouvelle cellule, afin de répondre au mieux à la stratégie de l'Etat reposant sur trois piliers Tester Alerter Protéger (TAP).**

**En lien avec les partenaires de l'assurance maladie (CGSS) et Santé Publique France, elle réalise un travail d'enquête très important pour identifier les cas contacts et pour des demandes d'information sur les modalités des dépistages (difficultés pour les rendez-vous avec les laboratoires, coordonnées des centres de dépistages, planning des dépistages itinérants dans les communes, dépistage pour les vols métropole ou Antilles, mesures de prévention à mettre en place dans les entreprises et les procédures pour faire tester les salariés, les conduites à tenir pour les personnes contacts, demandes de dépistages dans les établissements publics ou privés...). La plateforme continue à traiter un nombre important d'appels et à suivre le respect des mesures d'isolement.**